

## LE BUZZ

- 10 %

C'est la baisse du prix de l'eau, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, lors du passage en régie publique de treize communes de la Métropole de Montpellier.

## EAU : À MONTPELLIER, ON A ÉCHAPPÉ AU SCANDALE

Réseau qui fuit, facturations démentes : Nîmes se fait plumer par une multinationale de l'eau depuis cinquante ans, selon les révélations d'Élise Lucet sur France 2. À Montpellier, de telles dérives sont désormais impossibles.

À 50 kilomètres de Montpellier, Nîmes détient le record de France des fuites. Près de 30 % de l'eau envoyée dans les tuyaux se perd avant d'arriver chez les habitants, révèle l'émission *Cash Investigation* diffusée sur France 2, mardi 13 mars. Le programme, présenté par Élise Lucet, accuse la Saur de faire de larges profits sur le dos des usagers nîmois, depuis... quarante-huit ans ! À Montpellier, où l'eau est gérée depuis deux ans par une régie publique, on regarde tout cela avec soulagement. Non seulement parce que notre taux de fuite n'est "que" de 18 %, mais aussi parce que le prix d'un mètre cube d'eau potable est quasiment 30 % moins cher ici : 1,60 € à Montpellier contre 2,23 € à Nîmes. De quoi faire réfléchir sur le mode de gestion public ou privé.

**Maîtres.** Parmi ceux qui ne regrettent pas le retour au public, il y a bien entendu Philippe Saurel, maire de Montpellier et président de la Métropole, qui avait pris comme engagement de campagne en 2014, un passage à la régie publique de l'eau : "Je ne reviens pas sur ce choix politique, confie l' élu. Je le trouve de plus en plus pertinent et intelligent. 1. On a pu diminuer le prix de l'eau de 10 %. 2. On a garanti un volume de travaux conséquent sur le réseau. 3. On a un suivi citoyen sur la gestion de l'eau, qui est la ressource vitale de l'humanité. C'est tout simple. C'est clair."

Sur la même ligne, la nouvelle présidente de la régie des eaux, Jackie

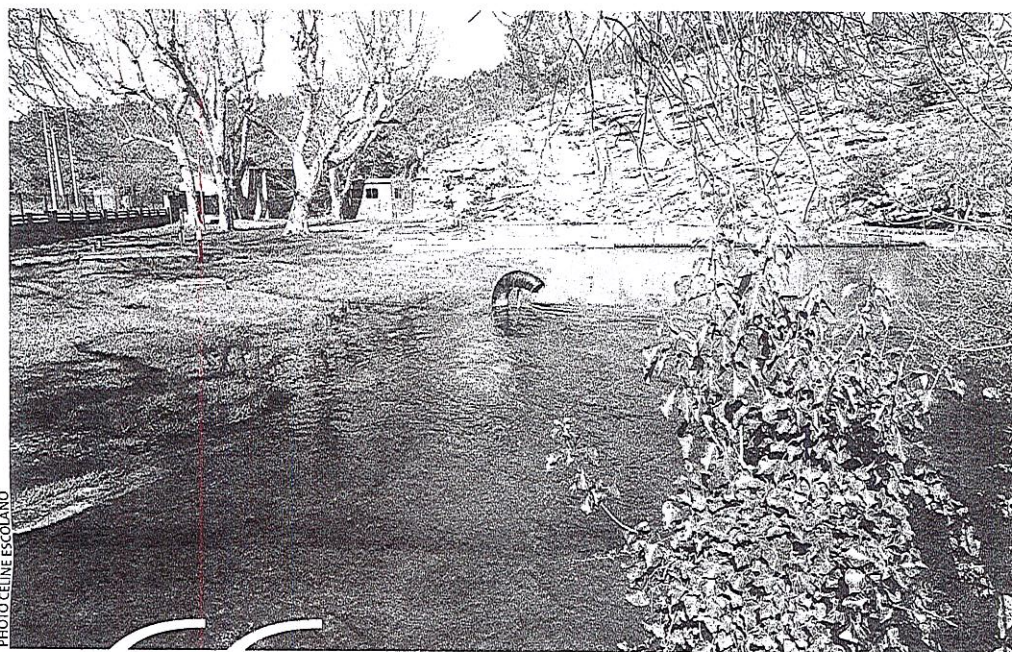


PHOTO CÉLINE ESCOLANO

### "LA RÉGIE NOUS MET À L'ABRI DES DÉRAPAGES."

Galabrun-Boulbes, maire de Saint-Drézéry, détaille : "Si on a choisi cette régie, c'est parce qu'on voulait être nos propres maîtres. Avoir structuré la régie nous permet de mieux gérer nos propres investissements, nous sommes plus efficaces."

Parmi les investissements significatifs décidés par la Régie : la réhabilitation de quatorze réservoirs d'eau potable (3,4 M€), ainsi que la construction d'une usine de potabilisation de l'eau (25 M€) derrière le Zénith. Le tout sans avoir recours à l'emprunt et en baissant le prix du mètre cube d'eau !

**300 ans.** Ne pas laisser une entreprise privée gérer le réseau d'eau, en confier les clés aux élus et à des associations représentatives serait donc une garantie de meilleure gestion ? "Absolument, ça nous met à l'abri des dérapages", assure Thierry Uso, membre de l'association Eau Secours 34, qui siège au conseil d'administration de la Régie.

Pour cet expert, une des explications de cette efficacité est simple : l'argent que la Régie ne met pas dans la rémunération d'actionnaires ou dans des marges commerciales est

directement réinvesti dans le réseau. "On a baissé le prix de l'eau de 10 % et le reste de l'argent qu'on a récupéré en virant Veolia (qui a géré l'eau à Montpellier de 1989 à 2014), on l'a consacré à investir dans les infrastructures, explique Thierry Uso. D'ailleurs nous avons été surpris de découvrir des infrastructures en aussi mauvais état. Veolia avait un taux de renouvellement de 0,3 %. À ce rythme, il aurait fallu 300 ans pour renouveler le réseau !"

**Vache à lait.** Écarté à l'automne 2017 pour cause de divergences politiques, René Revol, le premier président de la régie de février 2015 à octobre 2017, en reste un farouche partisan. Pour lui, il n'y a pas de doute sur le fait qu'une régie est plus économe qu'un opérateur privé : "La Régie prélève 0,75 € par m<sup>3</sup> pour son coût de fonctionnement. Veolia prélevait 1,15 € par m<sup>3</sup> ! L'eau, c'est une vache à lait pour les multinationales", s'exclame le maire de Grabels. Il assure que les investissements ont pu être multipliés par trois en deux ans et permettront d'arriver à un taux de fuite de 15 % d'ici 2020 (taux de rendement à 85 %).

Désormais paré de toutes les vertus, sans détracteur audible à Montpellier, le système de la Régie n'est pourtant pas généralisé dans toutes les communes de la Métropole. Loin s'en faut. Seules treize communes

À la source du Lez, à Saint-Clément-de-Rivière. C'est d'ici que provient la quasi-totalité de l'eau potable distribuée à Montpellier.

**UN AUDIT SUR LA RÉGIE DES EAUX**  
"Je suis en train de lancer un audit sur la Régie parce que je veux avoir le cœur net sur un certain nombre de recrutements qui ont été faits", annonce Philippe Saurel, quelques mois après avoir mis sur la touche René Revol, le premier président de la Régie des eaux. Philippe Saurel redoute des recrutements davantage "politiques" que "techniques". "Je veux savoir qui fait quoi", dit-il. L'audit devrait être rendu avant l'été. La Régie emploie 93 personnes.

sur trente et une en sont membres. Au nord, c'est le syndicat Garrigues-Campagne qui alimente les robinets des habitants. Il a confié la gestion de l'eau à Veolia. Au sud, c'est le syndicat du Bas-Languedoc qui, lui, fait confiance à Suez. Aucune renégociation n'est prévue avant 2021, date de fin de ces contrats actuels. Faudra-t-il intégrer les dix-huit communes manquantes à la régie de la Métropole ? "Ce serait plus clair. Et puis, sur l'entretien des réseaux, cela nous permettrait de mutualiser davantage", avance Philippe Saurel. Il assure qu'aucune démarche en ce sens n'a pour l'instant été menée : "Ma position sera de rencontrer les présidents des syndicats et les maires concernés, et on discutera de ça."

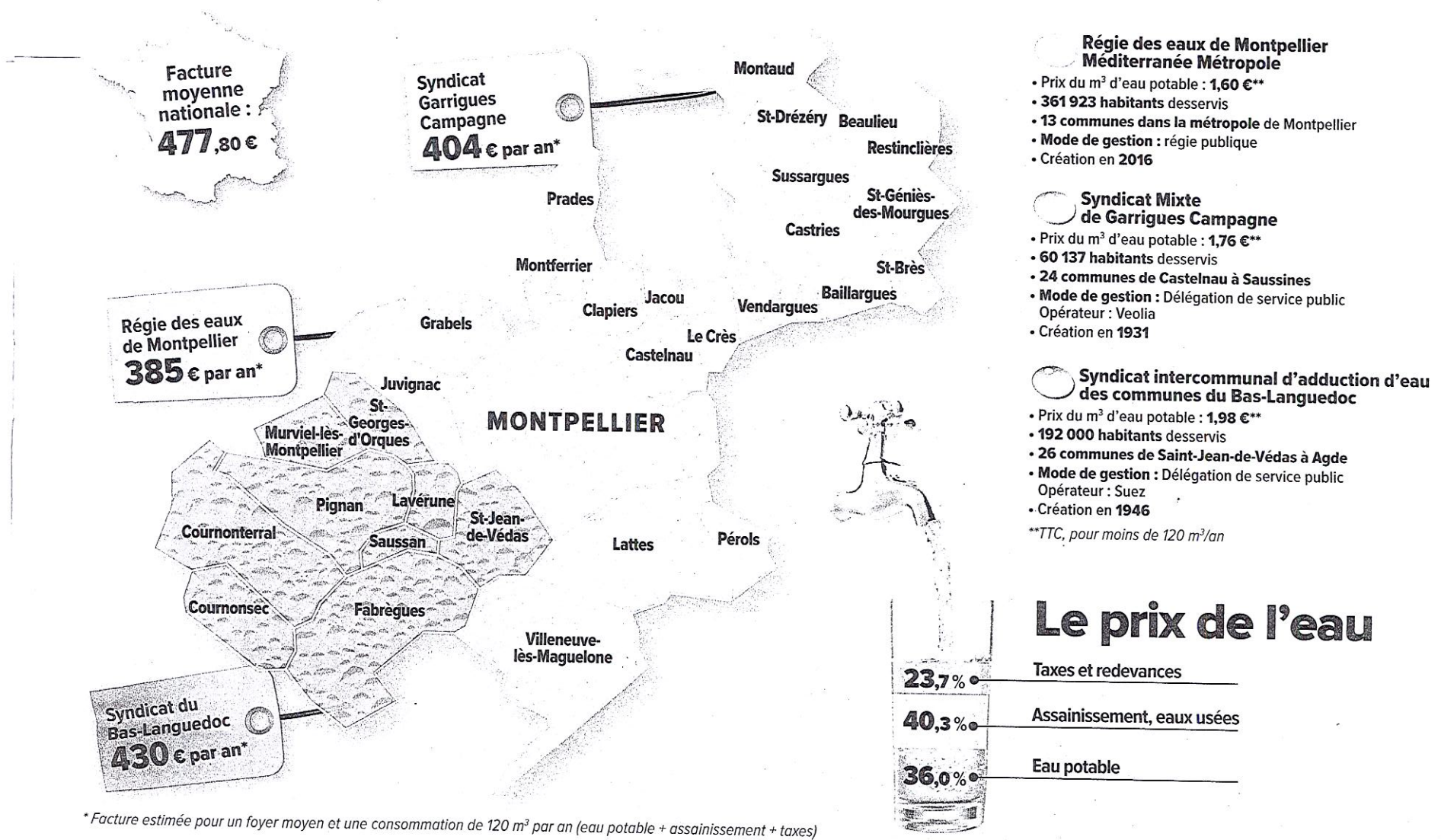
**Public contre privé.** Pour Jackie Galabrun-Boulbes, "le prix de l'eau identique sur toute la métropole, ça pourrait être intéressant. Mais il ne faut pas que le regroupement des communes de la Métropole mette en danger les autres syndicats." Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas demandeurs de rejoindre la Régie et la Métropole. "Je sais que la Régie fait l'objet d'un débat politique un peu fermé", déclare Jacques Grau, président du Syndicat Garrigues-Campagne et maire d'Assas. Nous avons mis en place un système où nous contrôlons Veolia, notre prestataire, en permanence. Tout est verrouillé. Vu les résultats et la réputation que le syndicat a, je pense que personne n'aura envie de changer."

**Politique.** Au sud, son collègue, président du Syndicat du Bas-Languedoc, tient à peu près le même discours et milite pour le statu quo : "Si on nous enlève neuf communes de la métropole, on nous casse complètement, estime Jean-Marc Alauzet, qui est également adjoint au maire de Fabrègues. Nous avons actuellement une force de frappe qui est beaucoup plus élevée qu'une régie et une gestion qui n'est pas politique, mais financière et technique. Nous pouvons obtenir d'excellents résultats avec le privé si le contrat est bien négocié."

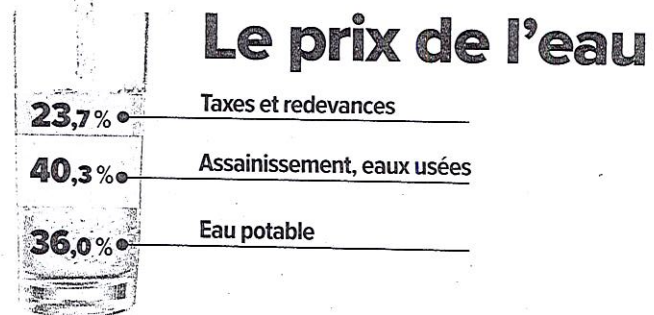
Public contre privé, syndicat rural contre régie urbaine, le débat est encore loin d'être tranché. Un nouveau sujet pour les municipales de 2020 ?

Yann Voldoire





\* Facture estimée pour un foyer moyen et une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (eau potable + assainissement + taxes)



INFOGRAPHIE ANDRÉ YANVILLE

## MARCHÉ DE L'EAU

### Veolia : ses 25 bonnes années à Montpellier

**250 MILLIONS DE FRANCS :** voilà la somme que la Compagnie générale des eaux, devenue depuis Veolia, a versée à la Ville de Montpellier, en 1989, pour obtenir le marché de l'eau jusqu'en 2014. Le maire de l'époque, un certain Georges Frêche, a utilisé la privatisation de l'eau pour financer les travaux du Corum, en faisant payer ce "droit d'entrée" à Veolia. Rien d'illégal à l'époque, puisque cette pratique n'a été interdite que par une loi de 1995. Le seul problème, c'est que Veolia semble s'être largement remboursée sur les dos des Montpelliérains !

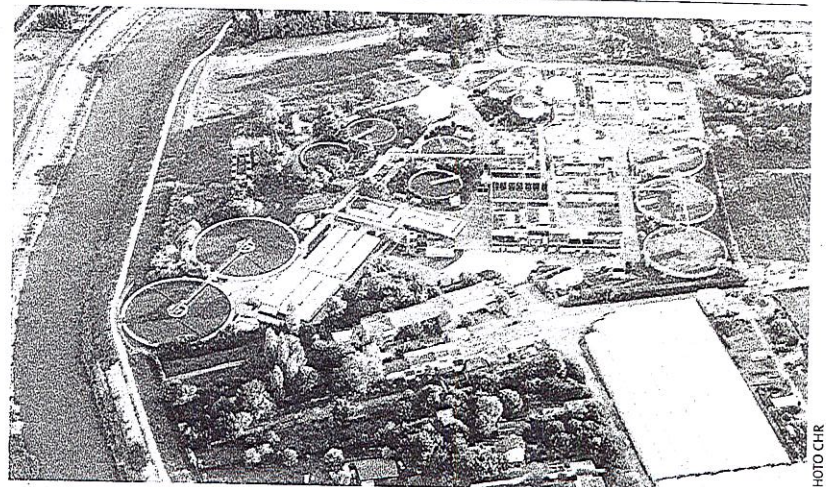
**Surfacturation.** Dès la fin des années 1990, un rapport de la chambre régionale des comptes s'alarme : "En sept ans, une somme de 142,8 millions de francs a déjà été récupérée, alors qu'il reste dix-huit ans à courir avant le terme du contrat." Thierry Uso, membre du collectif Eau Secours 34, s'est penché sur

les 25 ans de délégation de service public de Veolia à Montpellier. Pour lui, le bilan est rude : "Veolia s'est fait rembourser trois fois son droit d'entrée par les usagers montpelliérains, avec un taux d'intérêt de 7 %. Elle a également prélevé une redevance d'occupation du domaine public qui était largement surfacturée, et ce avec l'accord de la commune. Cette redevance était 30 fois supérieure à la moyenne."

Pourtant, aucun audit ou plainte n'a été déposée par Philippe Saurel, en fin de contrat. "Je ne suis pas sur cette dynamique", dit aujourd'hui le maire et président de la Métropole, aux affaires depuis 2014.

Du côté de Veolia Montpellier, on estime que "le contrat est terminé, les équipes ont changé". Et on assure que la mission a été remplie sans faute : "Il y a des protocoles de fin de contrat visés par les collectivités. Cela atteste que les obligations sont bien remplies." **Y.V.**

### MAERA : UNE EXTENSION SOUS SURVEILLANCE



La station Maera est exploitée par Veolia. D'ici 2023, elle devrait avoir augmenté sa capacité de 40 %.

C'est l'un des plus grands chantiers de la métropole, et il ne fait pratiquement pas parler de lui. L'agrandissement de la station d'épuration Maera va coûter 109 millions d'euros et s'étalera sur quatre ans. Situé le long du Lez, sur le site de la Céreirède à Lattes, cet équipement mis en service en 2005 recueille et traite les eaux usées de 380 000 habitants, de quatorze communes de la Métropole et de cinq communes alentour.

Régulièrement saturée, notamment lors des épisodes cévenols ou dernièrement lors des grosses chutes de neige, Maera va augmenter ses capacités de traitement de 40 %. Cela devrait limiter les rejets en mer d'eaux non traitées, devenus fréquents ces dernières années. Trois associations de défense de l'environnement (Eau Secours 34, Attac et France Nature Environnement) ont demandé et obtenu du préfet qu'une concertation publique soit organisée autour de ce projet.

Jusqu'au 6 avril, un dossier de présentation est consultable dans les mairies concernées et sur Internet (<http://www.montpellier3m.fr/maera>). Une réunion d'information est également prévue mercredi 28 mars à 15h à l'hôtel de Métropole.

Yann Voldoire